

**CONSEIL DES
COMMISSAIRES
DU
10 AVRIL 2001**

**PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY**

CC-2001-138

Ouverture de
la session et
constatation
des présences

À une session ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, tenue en la salle des commissaires, sise au 36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, le 10 avril 2001, à 19h30, sous la présidence de Mme Liz S. Gagné, à laquelle tous les membres du Conseil ont été dûment convoqués dans les délais prévus par la Loi sur l'instruction publique,

sont présents, présentes, outre la présidente,

Les commissaires :

Mme Jacqueline Asselin
MM. Jean-Claude Basque
Rino Beaulieu
Mmes Sylvie Belzile
Lise Blackburn
M. Gilles Cardinal
Mmes Sonia Desgagné
Diane Durand
Diane Gauthier
M. Michel Girard
Mme Chrystiane Jean
M. Charles Lavoie
Mme Diane Perron
M. Rémy Simard
Mmes Diane Tremblay
Élaine Tremblay

Commissaires représentant des parents :

Mme France Gagné (secondaire)
M. Jean-Marc Girard (primaire)

Sont également présents :

M. Claude Dauphinais, directeur général
M. Eudore Chouinard, directeur général adjoint
M. Bertrand Tremblay, directeur général adjoint
M. Michel Cloutier, secrétaire général

Absences motivées :

Mmes Ruth Gagnon
Denise Hudon

Après un court moment de réflexion,

**Il est proposé par Mme Diane Gauthier
et résolu :**

Que l'ordre du jour de la présente session soit accepté.

ADOPTÉE

Par la suite,

**Il est proposé par M. Gilles Cardinal
et résolu :**

D'accepter le procès-verbal de la session ordinaire du
Conseil des commissaires tenue le 27 mars 2001.

ADOPTÉE

CC-2001-139

Ordre du jour

CC-2001-140

Procès-verbal/
séance du 27
mars 2001

CC-2001-141

Anglais intensif/
La Baie

Les membres du Conseil ont reçu copie d'un document daté d'avril 2001, et signé par les membres du Conseil d'établissement de l'école St-Alphonse, dans lequel on retrouve une argumentation à l'appui d'une demande à l'effet de permettre à l'école St-Alphonse de continuer de dispenser en 2001-2002, le programme d'enseignement intensif.

Après que les membres du Conseil eurent pris connaissance des recommandations du comité des services éducatifs «jeunes» quant à une orientation de regrouper dans une même école, les élèves inscrits au programme d'enseignement intensif, du secteur La Baie/Bas-Saguenay, et quant à une argumentation en ce qui a trait au choix de l'école où il pourrait éventuellement être dispensé,

CC-2001-142
Services éducatifs dispensés

Il est proposé par M. Charles Lavoie

De maintenir le statu quo pour un an, quant à l'organisation scolaire relative au programme d'enseignement intensif dans le secteur La Baie/Bas-Saguenay.

Mme Lise Blackburn demande le vote.

Ont voté pour : 4
Ont voté contre : 12
Abstention : 1
REJETÉE À LA MAJORITÉ

Par la suite,

CC-2001-143
Enseignement intensif/école St-Alphonse

Il est proposé par Mme Élane Tremblay

Que le programme d'enseignement intensif dans le secteur La Baie/Bas-Saguenay soit dispensé à l'école St-Alphonse.

Ont voté pour : 11
Ont voté contre : 5
Abstention : 1
ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Après avoir enregistré son abstention, Mme la Présidente mentionne qu'elle ne comprend pas et qu'elle n'accepte pas qu'on n'ait pu présenter au Conseil des commissaires, via le comité des services éducatifs «jeunes», une proposition claire et unanime identifiant une école où serait dispensé le programme d'enseignement intensif au secteur La Baie/Bas-Saguenay, et ce, de manière à éviter d'être placés devant une décision politique dans un dossier d'organisation scolaire qui touche directement le service à l'élève.

Par la suite,

CC-2001-144
CFAET et adaptation scolaire

CONSIDÉRANT les recommandations du comité des services éducatifs «jeunes» ;

Il est proposé par Mme Lise Blackburn et résolu :

Que le Conseil des Commissaires adopte la position suivante quant aux deuxième et troisième points reportés (voir CC-2001-119) apparaissant au document sur les services éducatifs dispensés à la clientèle «jeune», pour l'année scolaire 2001-2002, tel que préparé et présenté par la direction des services éducatifs, et daté de février 2001 :

- le Centre de formation alternance études-travail (CFAET), sera localisé à la polyvalente Dominique-Racine ;

- le service de l'adaptation scolaire sera offert à la polyvalente Fréchette pour la clientèle du secteur.

ADOPTÉE

Après une courte présentation du dossier par Mme la commissaire Élane Tremblay,

CC-2001-145
Contrat/téléphonie cellulaire et téléavertisseurs

CONSIDÉRANT l'étude déposée le 20 mars 2001 au comité de service des ressources matérielles et informatiques par le régisseur de l'approvisionnement, M. Michel Potvin ;

CC-2001-145
 Contrat/téléphonie
 cellulaire et télé-
 avertisseurs
 suite...

CONSIDÉRANT le document explicatif déposé le 9 avril 2001 par la direction générale ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de service des ressources matérielles et informatiques ;

**Il est proposé par M. Rino Beaulieu
 et résolu :**

D'accorder, sur la base du principe d'une décision d'affaire, le contrat relatif au système de la téléphonie cellulaire et télé-avertisseurs en usage dans les écoles, les centres et les services de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, à l'entreprise Bell mobilité, pour une durée de deux (2) ans, à compter du 1^{er} mai 2001.

ADOPTÉE

Mme Josée Dallaire s'adresse aux membres du Conseil des commissaires, au nom du Conseil d'établissement de l'école St-Georges, pour leur présenter la recommandation du comité ad hoc qui avait pour mission de définir une démarche de consultation dans le milieu en vue du changement de dénomination de l'école. Mme Dallaire donne lecture d'une lettre de la directrice de l'école, Mme Micheline Reid, expliquant le choix du nom et les valeurs qui sous-tendent ce choix.

Puis,

CONSIDÉRANT la recommandation positive du Conseil d'établissement de l'école St-Georges ;

CONSIDÉRANT que le Conseil d'établissement considère que le choix reflète les valeurs humaines privilégiées dans le milieu-école ;

CONSIDÉRANT le résultat des démarches faites par le secrétaire général et directeur des communications auprès de la Commission de toponymie du Québec à l'effet que la nouvelle dénomination répond aux règles toponymiques établies au Québec ;

**Il est proposé par M. Gilles Cardinal
 et résolu :**

D'adopter la nouvelle appellation suivante pour l'école St-Georges :
 «École primaire Antoine De Saint-Exupéry»

ADOPTÉE

Après que le directeur du service des ressources matérielles eut introduit brièvement le sujet,

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des ressources matérielles et informatiques ;

**Il est proposé par Mme Chrystiane Jean
 et résolu :**

D'octroyer à la compagnie Bell Canada, conformément à sa demande, une servitude sur le terrain de l'école Vanier aux conditions suivantes :

- L'entreprise devra remettre les lieux dans un état acceptable par le propriétaire ;
- Une telle servitude ne pourra en aucun temps handicaper tout développement futur ou construction nécessaire à l'organisation de la Commission scolaire.

ADOPTÉE

CC-2001-148
 Fourniture de pro-
 duits d'entretien
 ménager

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de service des ressources matérielles et informatiques ;

CC-2001-148

Fourniture de produits d'entretien ménager
suite...

**Il est proposé par Mme Sonia Desgagné
et résolu :**

De retenir, pour l'achat d'articles dans le secteur «produits d'entretien ménager», requis par les écoles, les centres et les services de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, pour la période du 16 avril 2001 au 15 avril 2002, les plus bas soumissionnaires conformes au cahier des charges de l'appel d'offres annuel, et ce, pour chaque article du formulaire de soumission.

ADOPTÉE

Par la suite,

En préalable à toute décision quant à la délégation de membres du Conseil à l'Assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec, on convient d'accepter le principe de l'alternance en retenant d'abord, pour cette année, outre la présidente, les personnes qui n'ont pas participé à cette activité au cours des deux dernières années, soit en 1998-1999 et en 1999-2000.

En conséquence,

ATTENDU que session régulière annuelle de l'Assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec aura lieu à Montréal, le 31 mai et se poursuivra le 1^{er} juin 2001 ;

ATTENDU que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay a droit à six délégués-es officiels à ladite assemblée générale ;

ATTENDU que cette Assemblée générale sera suivie du Congrès de la FCSQ, les 31 mai, 1^{er} et 2 juin 2001 ;

**Il est proposé par Mme Lise Blackburn
et résolu :**

Que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay délègue à l'Assemblée générale annuelle de la Fédération des commissions scolaires du Québec, qui aura lieu à Montréal, les 31 mai et 1^{er} juin 2001, outre la présidente, **Mme Liz S. Gagné, Mme Jacqueline Asselin, Mme Diane Durand et Mme Chrystiane Jean**, ainsi que deux commissaires qui seront choisis par voie d'un vote secret, et que leurs dépenses soient remboursées selon la politique de déplacement ;

Que tous les commissaires soient autorisés à participer au Congrès de la Fédération des commissions scolaires du Québec qui aura lieu à Montréal, les 31 mai, 1^{er} et 2 juin 2001, et que les dépenses reliées à cette participation soient remboursées dans le cadre de la politique de frais de déplacement de la Commission scolaire ;

ADOPTÉE

Par la suite, Mme la Présidente demande aux membres du Conseil de faire connaître leur intérêt et disponibilité pour assister à l'Assemblée générale de la FCSQ.

Mme Sylvie Belzile et MM. Rino Beaulieu, Charles Lavoie et Rémy Simard expriment leur intérêt.

On procède ensuite au vote secret pour le choix de deux personnes parmi ces dernières.

M. Rémy Simard obtient le plus grand nombre de votes.

Puis, considérant qu'il y a égalité des voix pour les deux personnes ayant obtenu le deuxième plus grand nombre de voix, on procède à un deuxième tour de scrutin parmi les trois personnes restantes.

CC-2001-149
Choix des délégués/Assemblée générale/FCSQ suite...

Considérant qu'il y a égalité des voies parmi les deux personnes ayant obtenu le plus grand nombre de voies, on procède alors à un troisième tour de scrutin. Pour ce troisième tour de scrutin, les membres du Conseil conviennent que le vote se fasse seulement parmi les deux personnes ayant obtenu le plus grand nombre de voies lors du deuxième tour de scrutin, soit M. Rino Beaulieu et Mme Sylvie Belzile.

Mme Sylvie Belzile obtient alors le plus grand nombre de voies.

Finalement, les membres du Conseil conviennent que MM. Rino Beaulieu, Charles Lavoie et Mme Diane Perron (celle-ci ayant exprimé son intérêt, puis retiré sa candidature) soient désignés pour agir comme substituts à l'Assemblée générale de la FCSQ.

Le secrétaire général et directeur des communications, M. Michel Cloutier, présente le «Rapport annuel 1999-2000» de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay. Ce document est passé en revue. Des informations sont communiquées sur le contenu et sur les balises qui ont guidé sa préparation.

CC-2001-150
Rapport annuel 1999-2000

Il est proposé par Mme Sonia Desgagné et résolu :

Que le document intitulé «Rapport annuel 1999-2001», préparé par le secrétaire général et son équipe, soit accepté tel que déposé aux membres du Conseil et qu'il soit acheminé au ministre de l'Éducation du Québec, conformément à l'article 220 de la Loi sur l'instruction publique.

ADOPTÉE

Puis,

CC-2001-151
Félicitations/rapport annuel

Il est proposé par M. Jean-Marc Girard et résolu :

Que des félicitations soient adressées au secrétaire général et à son équipe pour la qualité du travail réalisé, notamment quant à la facture et au contenu du document.

ADOPTÉE

CC-2001-152
Voyage en France/polyvalente Dominique-Racine

CONSIDÉRANT le projet de voyage à Paris pour une trentaine d'élèves de la polyvalente Dominique-Racine ;

CONSIDÉRANT qu'il est prévu que ce séjour se déroule du 7 au 14 avril 2001 ;

Il est proposé par Mme Sonia Desgagné et résolu :

Que le Conseil des commissaires accepte la recommandation de la direction générale à l'effet de permettre à 30 élèves et à un enseignant et une enseignante de la polyvalente Dominique-Racine de quitter le territoire de la Commission scolaire de façon à pouvoir réaliser un séjour à l'extérieur du pays.

ADOPTÉE

CC-2001-153
Rapport de la présidente

Dans son rapport, Mme la présidente Liz S. Gagné fait savoir qu'elle a participé, le 3 avril dernier, à une rencontre du Conseil d'établissement de l'école Saint-Cœur-de-Marie, ainsi qu'à une rencontre, le 5 avril, du comité de sélection pour le choix d'un directeur ou d'une directrice des services des ressources humaines, le 5 avril ;

CC-2001-154
Rapport du directeur général

Monsieur le Directeur général invite M. Eudore Chouinard, directeur général adjoint aux services éducatifs «jeunes», à communiquer de l'information sur des dossiers des services éducatifs :

CC-2001-154

Rapport du directeur général
suite...

♦ Le résultat des inscriptions après l'annonce du programme Excellence Lafontaine montre une augmentation de 41 élèves en première secondaire par rapport à l'an dernier. Au total, 120 élèves se sont inscrits au programme Excellence. L'école analyse la possibilité de former deux ou trois groupes. On peut conclure que l'offre de ce programme n'a eu que peu d'impact sur le programme pour élèves performants offert par la polyvalente Charles-Gravel, puisqu'on dénombre seulement une dizaine d'élèves en moins à ce dernier programme.

♦ Pour répondre au questionnement de membres du Conseil, M. Chouinard mentionne d'une part, que 14 élèves sont inscrits au programme de mathématique 436, alors que 8 autres sont inscrits au programme de mathématique 536 à la polyvalente Fréchette.

♦ D'autre part, il précise que le projet de M. Lionel Bonnaire, enseignant de la polyvalente Dominique-Racine, qui lui a mérité un prix lors de la soirée du Mérite scientifique régional, consistait en la mise sur pied d'une activité de récupération en français réalisée avec six enseignants de ladite polyvalente.

CC-2001-155

Rapports/comités
de services

Les membres du Conseil ont reçu copie des comptes rendus des réunions des comités de service suivants :

- ♦ Comité de service des ressources financières du 17 mars 2001 ;
- ♦ Comité de service des ressources humaines du 3 avril 2001.

CC-2001-156

Rapport du Comité
de parents

Mme France Gagné, présidente du Comité de parents et représentante des parents au Conseil, fait savoir que le Comité de parents a tenu une rencontre le 2 avril dernier. Les points suivants ont fait l'objet d'une attention particulière de la part des parents :

- Le Comité EHDAA a demandé aux membres du Comité de parents de sensibiliser les conseils d'établissement afin qu'ils analysent la possibilité d'inclure dans l'agenda de l'élève un encadré annonçant le Comité EHDAA ;

- Un représentant du Conseil régional pour la prévention de l'abandon scolaire rencontrait le Comité de parents pour l'entretenir sur la mission et les activités de cet organisme régional ;

- Le Comité de parents a été consulté sur les règles de passage du 1^{er} au 2^e cycle du secondaire ;

- Les parents ont fait un retour sur le colloque régional tenu le 31 mars dernier. L'activité fut fort appréciée. Le Comité de parents a manifesté son intérêt de prendre en charge l'organisation du Congrès 2002 ;

- Mme Josée Dallaire a informé le Comité de parents sur la 7^e édition de la Semaine québécoise des familles qui aura lieu du 14 au 20 mai 2001, sous le thème «De la place pour la famille, j'en fais».

CC-2001-157

Circonscriptions
électorales

Le secrétaire général et directeur des communications, M. Michel Cloutier, dépose le document présentant pour chacune des circonscriptions, une description de ses limites, une ou des cartes situant entre autres, chacune des bâtisses qui relèvent de la responsabilité de la Commission scolaire, ainsi que le nom du ou de la commissaire qui est présentement en poste. Ce document qu'il dit perfectible pourrait servir, selon M. Cloutier, comme instrument de référence et d'information dans le cheminement d'un certain nombre de dossiers de gestion, en plus d'être utile lors des prochaines élections scolaires.

Sur ce, la présente séance du Conseil se termine.

La présidente

Le secrétaire général